

Établissement
d'enseignement artistique



Jouer ensemble !



Prendre plaisir !



Se former !



RochelaMusique n°95

janvier 2016

Journal du **C2M** de Roche la Molière

Lorsque l'hiver est là ...

En ce matin de janvier, tout semble comme endormi et le C2M de Roche la Molière se réveille doucement au rythme de cette nouvelle saison. L'hiver est là ... et, je vous souhaite une **meilleure** année 2016. Surtout, j'ose vous inviter tous ensemble à oeuvrer pour qu'elle le soit. À son petit niveau le **Centre Musical Municipal** peut y contribuer en poursuivant sa belle mission d'enseignement artistique.

D'ailleurs, pour information, notre établissement est né en 1992 sous sa forme associative mais vient de fêter le 1er janvier 2016 ses 1 an de statut municipal !

Cette période hivernale est aussi le temps des Heures Musicales ! Les instrumentistes expérimentés ou débutants du C2M préparent avec entrain et passion cette semaine de moments musicaux.

CENTRE MUSICAL MUNICIPAL



Roche la Molière

1 An!
MERCI

2016

Vous aurez également plaisir, juste après les vacances d'hiver de retrouver l'événement Graines de Talents 2^{ème} édition.

Vous renouvelant mes vœux de bonheur, n'oubliez pas de partager le journal RochelaMusique avec vos amis !

le directeur

Hervé FREYCENON



1 AN DÉJÀ !

« 1 an déjà que le Centre Musical est devenu le **Centre Musical Municipal** de Roche la Molière (C2M). Notre engagement à travers cette municipalisation a été de **pérenniser une structure** qui s'était professionnalisée au fil des années et qui fonctionnait en mode associatif **tout en gardant le rôle social de l'enseignement artistique** qui favorise le faire et vivre ensemble.

La municipalité par la reprise du C2M a permis de poursuivre le développement de l'action culturelle ouvert à tous depuis le plus jeune âge aux œuvres de l'esprit et à la pratique amateur.

Le C2M est une chance pour notre ville.

D'une petite école de musique de 45 élèves en 1992 celle-ci est devenue aujourd'hui un établissement artistique connu et reconnu avec plus de 400 élèves, une référence dans notre département.

Sous l'impulsion de son directeur Hervé Freycenon, le C2M fait rayonner Roche la Molière à l'extérieur de nos frontières jusqu'à même aller au-delà de celle de notre pays avec le jumelage culturel avec la Filarmonica de Sao Bras De Alportel au Portugal officialisé en Décembre en mairie.

Je n'oublie pas de saluer les fondateurs et les bénévoles qui ont pendant 22 ans (jusqu'au 31 décembre 2014) su faire évoluer et maintenir la structure à un haut degré d'excellence. La preuve de leur attachement a été la création il y a un an de l'association des « **Amis du Centre Musical Municipal** ».

Je vous souhaite à tous d'écrire une très belle partition en 2016 !!!

Didier RICHARD Maire Adjoint chargé de la culture de la communication et du patrimoine.



HEURES MUSICALES 2016 au programme :

Lundi 8 février à 19h00 **SACRÉS MICHEL** (guitare, percussion et clarinette)

Mardi 9 février à 19h00 **MUSIQUE MÉTAL** (trompette, trombone et tuba)

Mercredi 10 février à 19h00 **SOIRÉE CABARET** (chant et piano)

Judi 11 février à 19h00 **LES COULEURS** (violoncelle, flûte traversière et piano)

Vendredi 12 février à 19h00 **DANSES LATINES** (accordéons, violon, piano et saxophone)

GRAÎNES DE TALENTS

Samedi 5 mars à 15h à l'Opsis

Nous avons le plaisir de vous présenter la deuxième édition de « Graines de talents » !
Une belle collaboration avec le Collège Louis Grüner et tout particulièrement l'association Grüner Jeun's.

Des collégiens sélectionnés en juin dernier feront leurs premiers pas sur la scène rouchonne. Vous pourrez découvrir **Jasmine** à la présentation, **Alice**, **Sofiane** et **Renaud** pour des Jingles et des ponts instrumentaux, **Chloé**, **Aylin** et **Sandra** au chant, **Cécile** conteuse et **Hugo** dans « Boris à de l'humour » !

Ces jeunes artistes en herbes seront précédés sur scène par les Ateliers de Musiques Actuelles du C2M dirigés par Valérie GONZALEZ. Le public aura le plaisir de retrouver « **les Bubles** », « **les Valgonzac** » ainsi que les « **Z'actuels** ».

Rencontre samedi 6 février de 11h00 à 12h30 au C2M.

(Entre les groupes de Musiques Actuelles et les collégiens sélectionnés).

Répétition générale mardi 1 mars au C2M à 19h00 au C2M

Balance samedi 5 mars à l'Opsis de 10h00 à 13h00.

Spectacle samedi 5 mars à 15h00. Entrée libre sur réservation

JUMELAGES et ÉCHANGES

FILARMONICÀ DE SAO BRAS DE ALPORTEL



Un grand merci à nos amis de la Filarmonicà de Sao Bras de Alportel (Albano Neto, Armando Ventura et son épouse Michèle) qui nous ont fait l'honneur d'assister aux deux concerts de Ste Cécile/Ste Barbe les 4 et 5 décembre.

Depuis, ils ont invité une petite délégation de responsables de Roche la Molière (Élus, Amis du C2M et directeur) et deux élèves de notre établissement à participer à la Procession de Pâques de la ville de Sao Bras de Alportel. Nos élèves pourront répéter et jouer avec la Filarmonicà pour l'occasion !

Par ailleurs, Mr Vitor Manuel Martins GUERREIRO Maire de Sao Bras de Alportel à répondu à la lettre d'intention de Mr Éric BERLIVET Maire de Roche la Molière. Mr GUERREIRO exprime sa volonté de développer un partenariat qui nous l'espérons va se révéler fructueux entre nos deux établissements mais aussi nos deux cités.

COLLÈGE DES ARTS ET DE LA CULTURE DE LOUGANSK



Nous avons toujours plusieurs projets en attente avec nos amis de Lougansk. Tout d'abord, nous souhaiterions accueillir des musiciens ukrainiens en octobre prochain à l'occasion d'une semaine autour du piano. Par ailleurs, une délégation composée de nos professeurs de formation musicale doit se rendre dans le Donbass dès que cela sera possible afin d'échanger sur les méthodes de travail. En tous les cas nous poursuivons d'échanger en utilisant les réseaux sociaux (prochaine visioconférence mercredi 13 janvier à 18h00 au C2M). Nous leurs adressons un message de paix pour cette nouvelle année.

AUTRES INFOS !

1) Planning

Sur notre site www.rochelumusique.com vous pourrez télécharger les différents plannings :

- Orchestres Fil'Harmonie (Harmonie des Mineurs + Orchestre de Chambre).
- Orchestres juniors (Les P'tiots et les Zinz'Hars).
- Chœur de Chambre
- Cours de Formation Musicale 1C3 et 1C4

Mais aussi, trouver les informations concernant les examens, les préparations de spectacles, les reportages photos des derniers concerts, ...

2) Mercredi 10 février de 13h30 à 14h30.

La semaine des Heures Musicales il n'y aura pas de cours de FM pour les enfants et les ados. Ceci, afin que tous puissent participer librement aux différents moments musicaux !

Par contre, nous organisons un cours dédié à la présentation des instruments. Ce cours est destiné aux 1C1 et Éveil CP mais aussi aux parents et à tous ceux qui le désirent.

3) Livret musical « Mon carnet artistique »

Les élèves peuvent présenter leur carnet aux professeurs afin qu'ils puissent les remplir. Pour qu'il vous accompagne pendant toute la durée de votre cursus, pensez à le couvrir. Enfin, si vous n'avez pas de carnet ou désirez le changer, n'hésitez pas à passer au bureau.

4) Préparation des Heures Musicales quelques précisions :

- Les classes d'accordéon, saxophone, piano et violon répèteront les vendredi 29 janvier et 5 février de 17h30 à 20h00 salle Olympia du C2M.
- Les classes de violoncelle, flûte traversière et piano répèteront le vendredi 22 janvier de 18h45 à 20h00 et samedi 6 février de 10h45 à 12h00 salle Olympia du C2M.
- Les classes de trompette, trombone et tuba répèteront mardi 2 février de 17h15 à 18h pour les « petits » puis 18h45 à 19h30 pour les « grands » salle diatonique puis répétition générale vendredi 5 février de 18h15 à 19h00 salle Zenith.

Pour plus d'informations rapprochez vous des enseignants.



Nous contacter au C2M :

Boulevard Blaise Pascal 42230 Roche la Molière
(entre le gymnase de la Varenne et le Collège Louis Grüner)

roche.musique@wanadoo.fr - www.rochelumusique.com
secrétariat 04 77 50 44 73 - direction 06 07 76 39 95

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 16h00 à 19h00